

LA GAZETTE

DES 5 RUES

Vaucelles et Beffecourt

N°1

Rue du Calvaire - Rue Haute - Rue de Mons - Rue du Pas d'Âne - Rue du Point du Jour

Bulletin d'informations municipales de la commune de Vaucelles et Beffecourt

Novembre 2016

Editorial de Maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous propose le premier numéro de votre journal d'informations municipales. Soucieux de vous parler avant tout du village et de sa vie, vous pouvez découvrir les décisions du conseil et des informations pratiques.



Depuis notre élection, le conseil se veut proche de ses administrés et transparent sur ses missions menées. Nous nous sommes attachés à reprendre l'ensemble des dossiers en cours, mais aussi de tenir les engagements présentés au village.

Ce recueil n'est donc que l'aboutissement et la suite de notre volonté d'informer les habitants sur les différents sujets incombant à notre commune. Après notre site internet créé en 2015, la continuité logique se voulait de sortir notre premier bulletin municipal.

En conclusion, nous invitons tous les vaucellois à prendre part à la vie communale, afin de faire vivre notre village et procurer du bien être à nos habitants.

Mathieu Fraise, *maire de Vaucelles et Beffecourt*



Gérez vos impressions en toute liberté!

Merci à Aisne Bureautique Systèmes pour l'impression des 150 exemplaires de notre 1^{er} numéro
Pour vos impressions, cartes, copies, faire-parts, ...
confiez vos réalisations à A2 BURO
36 avenue Charles Gaulle 02000 Laon

« Un village paisible au cœur du laonnois, situé à quelques kilomètres de la cité préfectorale », telle est la devise de notre charmant village. Nous comptons 254 habitants logés sur 106 maisons individuelles, pour une superficie de 4 km².

Rattaché à la « communauté de communes du laonnois », du canton de Laon1, Vaucelles et Beffecourt est aussi village des Hauts de France et du département de l'Aisne.

Dans ce numéro

- Règles de bonne conduite
- Voisins vigilants
- Habitants à l'honneur
- Infos pratiques
- Nos associations
- Jeu



Vaucelles et
Beffecourt



Rappels

Règles de bonne conduite



Il est nécessaire de rappeler aux habitants, certaines règles à adopter, afin de préserver une vie communautaire exemplaire.

Bruit

Extraits de l'arrêté préfectoral.

[Article 1] De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

[Article 20] Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par des travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

[Article 22] Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Vitesse des véhicules dans l'agglomération

La vitesse dans toute agglomération est limitée à 50Km/h. La traversée de notre village fait souvent l'objet d'excès de vitesse de la part de certains automobilistes ne respectant pas le code de la route. Outre le côté pénale, nous rappelons qu'il s'agit de la sécurité de nos concitoyens, promeneurs, cyclistes, et de nos enfants.

Ecobuages

L'écobuage et les feux de plein air sont interdits. Les déchetteries du Sirtom acceptent les déchets verts dits de jardin, de 1m3 par jour et par habitation. Sont tolérés les feux relatifs à la cuisson, dans des containers et barbecues prévus à cet effet.

Coupe de bois



La commune propose de nouvelles coupes de bois prévues pour le chauffage individuel, et réservées aux seuls habitants de la commune.

Le bois sera à faire sur les parcelles 22-23-24 qui se situent route d'Anizy, lieu dit Le Marais.

Afin d'en établir leur nombre, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de Sébastien Cholet avant le 31 octobre 2016. Les conditions générales sont disponibles en mairie.

Le prix du stère sur pied est de 6€.

Une réunion aura lieu à la mairie le samedi 19 novembre 2016 à 10h00.



Etat civil 2016

Avis de décès

- Bruno Lefevre,
le 26 janvier 2016
- Erika Wagner,
épouse Potart,
le 12 février 2016
- Pierre Vanharen,
le 8 mars 2016
- Marinette Havart,
le 9 mai 2016

Mariage

- Hélène Diaz
et Valéry Rubrecht,
le 6 août 2016

Un habitant à l'honneur

Cette fin d'année scolaire 2016 a vu **Paul Guillemain** (rue Haute) récompensé par une mention « bien » à son baccalauréat STI-2D. Spécialisé dans le « développement durable », Paul a intégré en septembre une formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) à Amiens.

Une habitante à l'honneur

Emilie Guillard (rue du Calvaire) a fait de sa passion son métier. Après une formation au CFA de Laon, Emilie a quitté le milieu de l'aide sociale pour le monde de la pâtisserie. Ses réalisations sont des délices. Actuellement à la recherche d'un emploi dans ce secteur.



Trouvez les 2 mots restants, et gagnez *peut-être une clé USB de 4Gb en envoyant votre nom et prénom à :

lagazette@vaucelles-et-beffecourt.fr

ou sur papier libre à la Mairie

* offert aux 10 premiers gagnants.

La mise en place du dispositif « voisins vigilants »



Les habitants ont reçu en annexe de notre bulletin, une documentation sur ce dispositif dont le concept de solidarité des citoyens d'un même village se développe dans beaucoup de villages en France.

Son but : lutter contre les cambriolages ou agissements suspects.

Son principe : nommer des référents dans le village.

Son point fort : renforcer des liens avec la police ou la gendarmerie (notre cas).

Etre « voisin vigilant », c'est avant tout un esprit de solidarité, de bienveillance pour optimiser la sécurité de tout son village en collaboration avec les forces de l'ordre.



Le conseil municipal

Les comptes rendus des conseils municipaux sont placés sur le tableau d'affichage de la mairie, ainsi que sur le site internet de la commune.

Se divertir

Jouons ... aux mots cachés



BEUJOLAIS
BROCANTE
CALVAIRE
CINQ
FETE
FOYER
FRAISE
GAZETTE
HAUTE
MAIRIE
NOEL
PAS
RUE
RURAL
TELETHON

Retrouvez les 15 mots cachés dans le cadre ci-dessous, relatifs à notre commune. Les mots sont cachés à l'horizontal, à la verticale, en diagonale, à l'envers. Bonne chance !



La vie associative



Bon nombre de nos concitoyens pousse la porte des associations pour venir aider celles-ci dans leurs actions culturelles, ludiques, sportives ou tout simplement pour aider les personnes les plus défavorisées ou en difficulté.

Notre commune compte 3 associations : l'une musicale (le groupe musical Thor- gen, l'autre (le groupe de chasseurs géré par un ACCA), et la dernière qui offre animations et divertissements pour nos habitants (le Foyer Rural).

ACCA, un groupe passionné de la nature.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Vaucelles et Beffecourt est prési- dé par Jean-Louis Dupré.

Nous vous signalons ci-dessous le calendrier des prochains jours de chasse : dimanche 13 novembre, dimanche 27 novembre, samedi 10 décembre, samedi 24 décembre 2016, dimanche 8 janvier et dimanche 22 janvier 2017.

Le FOYER RURAL, pour vous divertir.



Le Foyer Rural organise tout au long de l'année des animations pour les adultes, les enfants. Son nouveau président, Christophe Dumant, cherche des bénévoles pour organiser au mieux les nouvelles mani- festations dans la commune. Le prochain rendez-vous est fixé au 18 novembre pour la dégustation du Beaujolais (à boire avec modéra-

Informations pratiques

Le ramassage des poubelles

Les bacs marrons (déchets verts) et les queues de tris sont prélevés tous les ven- dredis de l'année. Seuls les bacs jaunes (déchets recyclables) sont vidés les ven- dredis des semaines impaires (les 11 et 25 novembre 2016, les 9 et 23 décembre 2016, les 6 et 20 janvier 2017). Ils sont à placer sur les trottoirs la veille.

Les bouteilles en verre sont à déposer dans le container situé rue du Pas d'Âne.

La RTA

Horaires des bus pour le regroupement scolaire :

Aller :

- Mairie : 8h01
- Beffecourt : 8h03

Retour :

- Mairie : 17h39
- Beffecourt : 17h37

Retour les mercredis :

- Mairie : 11h54
- Beffecourt : 11h52

Horaires des bus pour les collèges et lycées :

Aller :

- Mairie : 7h23
- Beffecourt : 7h20

Retour :

- Mairie : 16h47, 18h38
- Beffecourt : 16h45

Retour les mercredis :

- Mairie : 12h31, 12h53
- Beffecourt : 12h28

Nos rendez-vous

vendredi 11 novembre
11h00

Commémoration

samedi 26 novembre
12h00

Repas des Aînés

vendredi 2 décembre et
samedi 3 décembre

Téléthon

Secrétariat de la mairie

Tous les mardis de 14h à 18h

Demandes administratives, passe-ports, cartes nationales d'identités

Permanence Monsieur le Maire

Sur rendez-vous au

03 23 23 45 74
06 21 22 43 90

Mairie

2 rue du calvaire

Vaucelles et Beffecourt

contact@vaucelles-et-beffecourt.fr
www.vaucelles-et-beffecourt.fr